

## L'ITFE en quelques chiffres clés

L'organisme de formation de la ligue de Normandie a enregistré **395 inscriptions de stagiaires au total** sur les deux saisons de fonctionnement. Malheureusement, pour ses débuts, l'ITFE a dû faire face à la crise sanitaire qui a largement impacté son organisation, surtout dans les temps de face à face pédagogique avec des publics supports et les certifications. Néanmoins, nous sommes parvenus à assurer une **continuité pédagogique** en visioconférence (classe virtuelle) très chronophage (300 heures), jusqu'aux limites de la cohérence du référentiel pédagogique puisque certaines compétences ne pouvant s'acquérir ou se confirmer uniquement sur le terrain. Depuis mars 2021 les formations modulaires ont donc été mises en pause alors que la formation continue a pu continuer en présentiel (décret ministériel).

Malgré une baisse conséquente d'inscription des stagiaires entre 2019/2020 (232) et 2020/2021 (163), l'objectif fixé de 130 stagiaires par saison a été honoré. Nous sommes largement dans les attentes mais il est important de comprendre cet écart. Les raisons de cette baisse peuvent s'expliquer par :

- la crise sanitaire avec une méfiance quand au maintien des formations,
- la connaissance plus précise de la nouvelle architecture qui réduit la curiosité, les annulations, rationalise les engagements,
- l'intérêt des structures à engager des formations au regard d'une CMCD « assurée » voire « blanche ».

D'autres chiffres appuient ces hypothèses, 33 annulations d'inscription et 23 abandons sur la saison 2019/2020 pour 3 annulations et 14 abandons en 2020/2021, soit une baisse 70 % en une année.

L'écart est d'ailleurs principalement observable sur le module d'entrée, le module 1 (très présent dans la CMCD), qui à lui tout seul représente un écart de près de 60 stagiaires.

## Le déroulement de cette saison en 4 phases

Septembre à octobre : un début de saison sur les chapeaux de roue pour réaliser près de 40 certifications (voir graphique ci-contre) sur tout le territoire. L'ouverture des formations le 15 octobre avec la journée 1 du module 1 en modulaire et en continu, les journées 1 des modules 5, 6, 8, 11 et 12 pour les modulaires, puis très vite le reconfinement aménagé.

Octobre à janvier : arrêt de la formation modulaire et continue en présentiel, mise en place de la continuité pédagogique pour les modules 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13. Il a fallu beaucoup d'adaptation et de temps de préparation – concertation – coordination pour assurer les différentes journées en séquences distancielles synchrones (classe virtuelle / visioconférence).

L'équipe a œuvré toutes les semaines pour adapter les contenus aux différentes compétences visées avec aussi un nouvel outil de suivi à distance « Classroom », qui désormais fera partie du paysage « blended learning » (apprentissage mixte) de l'ITFE.

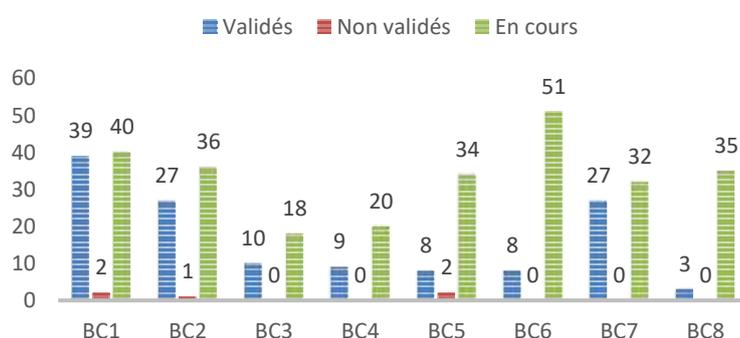
Janvier à mars : reprise de la formation continue en présentiel

Les limites se font sentir, avec deux journées de visio par semaine les stagiaires ont commencé à montrer des signes de lassitude. Nous avons alors, comme les mesures nous le permettaient, dispenser en présentiel ce qui ne pouvait pas être fait en distanciel, gestes professionnels et pratiques. Certaines compétences nécessitant la pratique et pouvant bénéficier de certains publics prioritaires avec respect des protocoles sanitaires, nous avons maintenu tant que possible la formation des stagiaires du TFP4.

En ce qui concerne la formation modulaire, pour les mêmes raisons pédagogiques et ne pouvant bénéficier des mesures prioritaires, nous avons maintenu à distance certains modules mais avec un certain essoufflement des stagiaires que nous pouvons féliciter dans l'ensemble, pour leur investissement et leur compréhension.

Mars à juin : pause totale sur les formations modulaires car nous avons épuisé les ressources possibles à distance et devons encore patienter pour reprendre en présentiel. Des journées de formation sur le continu ont dû être reportées pour raison sanitaire. Le calendrier n'a cessé d'être modifié et nous remercions les stagiaires pour leur compréhension. Nous avons néanmoins maintenu du lien et avons eu des échanges très satisfaisants durant cette période difficile pour toutes et tous. Des questionnaires vont être adressés à l'ensemble des apprenants sur la gestion de cette période.

## CERTIFICATIONS 2020

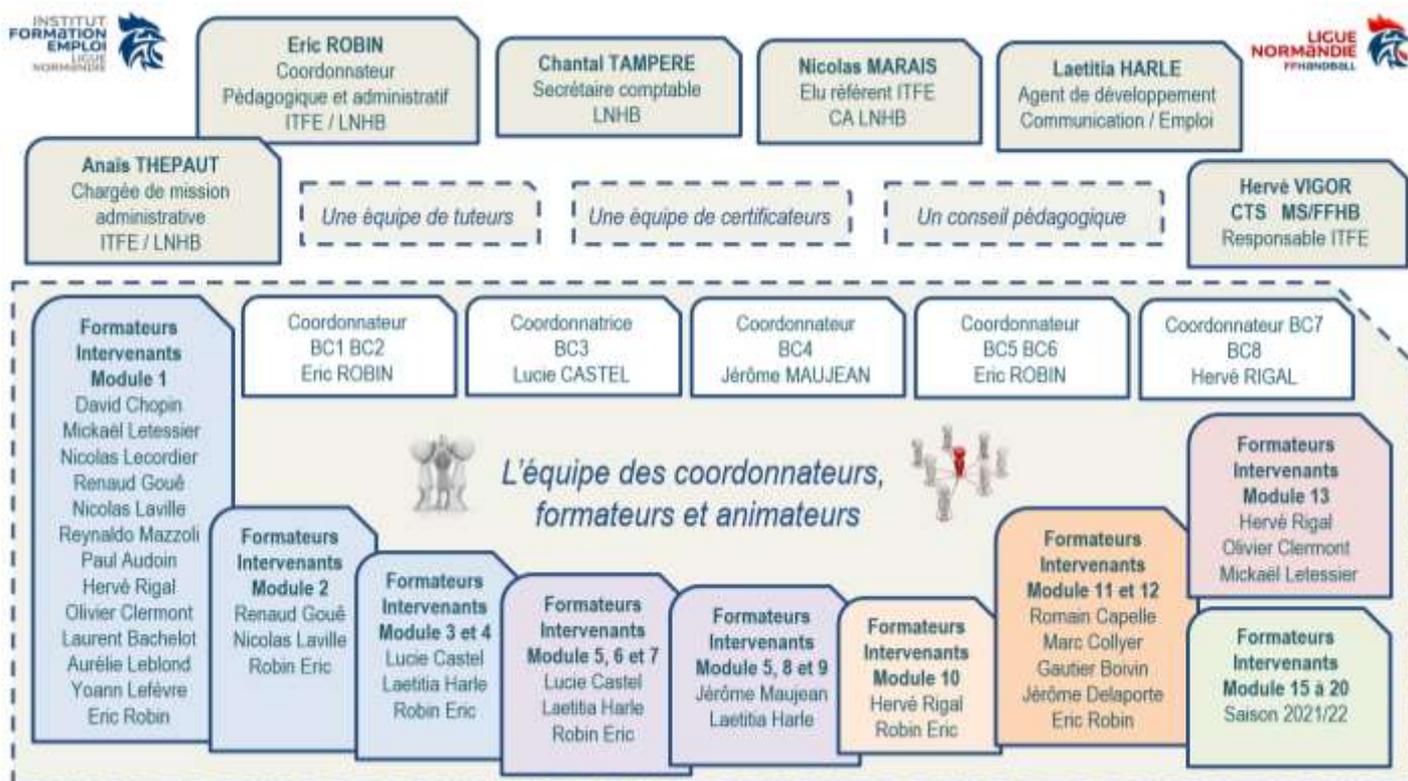


## Report des formations, point à date sur la situation

Les étapes du déconfinement sur cette fin de saison sportive ne semblent pas permettre de finaliser tous les modules en cours ou même poursuivre la formation modulaire sur cette fin de saison. Comme déjà évoqué, la situation sanitaire n'a pas permis un déroulement optimal et chaque mesure sanitaire prise nous laisserait trop peu de temps si une éventuelle reprise s'envisageait prochainement.

- Courant juin, chaque stagiaire va recevoir un point d'étape précis sur son parcours de formation avec les journées, séquences et/ou TAD à finaliser.
- Le report de la saison 2019/20 sur la saison 2020/21 est toujours d'actualité et nous allons aussi permettre le report des formations de 2020/21 sur 2021/22, ce qui ouvre les formations sur trois années sportives au lieu de deux.
- Le calendrier mis à jour pour la saison prochaine vous sera aussi communiqué.

## L'équipe des coordonnateurs, formateurs et animateurs de formation



Remerciements par ailleurs à tous les certificateurs ayant répondu présents, Jean-Baptiste Decaen, Julien Gambier, Roland Indrulinas, Romain Dugelay, Jean-Baptiste Martin, Julien Léonard.

## Certification « QUALIOPI »

Depuis la loi du 5 septembre 2018 tous les organismes de formation quel qu'il soit doit se faire auditer par un organisme certificateur afin de montrer la cohérence administrative, pédagogique et financière des PAC, prestataires d'actions concourant au développement des compétences dans le cadre d'actions de formation, de bilans de compétences, d'actions permettant de faire valider des acquis de l'expérience, d'actions de formation par apprentissage.

C'est une démarche qui remplace à terme (le 31 décembre 2021) la certification DATADOCK, elle regroupe 7 critères et 32 indicateurs pour lesquels les 76 000 organismes de formation en France devront lors d'un audit avancer les preuves de chaque élément consistant à justifier la prise en charge des apprenants. Sans cette certification qualité l'OF ne pourra bénéficier de subventions publiques. Nous sommes à l'heure actuelle accompagnés par la fédération (CFA de notre section apprentissage) et le cabinet AXESS qui dispense la formation AGATE auprès de tous les territoires de France. Anaïs Thépaout est la référente incontournable de ce logiciel indispensable qui écrira les données sur campus des handballeurs (calendriers, inscription, cycles, sessions, émargements, devis, factures, publipostage...). Ce nouvel outil est accompagné d'ORION, un logiciel comptabilité permettant aussi d'écrire sur campus des handballeurs (plateforme INSEP) et de payer les inscriptions et les frais pédagogiques en ligne par exemple. Chantal Tampère suit



les formations dédiées à ce nouveau logiciel et assurera la gestion comptable avec ce nouvel outil connecté à AGATE et permettra d'éditer automatiquement le bilan pédagogique et financier exigé chaque année.

## Bilan quantitatif

Au 31/05/2021

FORMATION DISCONTINUE													
Parcours Modulaires (option 1)													
Modules	M1	M2	M3	M4	M6	M7	M5	M8	M9	M11	M10	M12	M13
Inscrits 19/20	135	51	29	28	27	17	7	12	10	17	63	29	26
Validés 19/20	76	34	21	20	0	0	4	0	6	6	8	10	6
Annul° / Aban	18/4	1/9	1/2	1/2	7/10	6/5	2/1	1/2	3/1	1/1	3/2	3/3	1
Report 20/21	37	7	5	4	10	6	4	9	6	9	50	13	19
Inscrits 20/21	64	25	16	16	15	7	6	9	6	11	41	19	11
Annul° / Aban	1/7	0/2	0	0	0/2	0	0	0	0	0/2	0/4	1/3	0
En cours	93	30	21	20	23	13	10	18	12	18	87	28	30
Parcours Modulaires (option 2)													
Certificats	BC1	BC2	BC3	BC4	BC5	BC6	BC7	BC8					
Inscrits 19/20	45	27	7	6	16	26	51	25					
Validés 19/20	29	17	1	1	1	0	27	3					
Annul°/Aban/NV	5 / 1 / 2	1 / 2 / 0	1 / 3 / 0	1 / 1 / 0	1 / 0 / 0	2 / 2 / 0	4 / 3 / 0	1 / 0 / 0					
Report 20/21	8	7	2	3	14	22	17	22					
Inscrits 20/21	19	15	3	4	11	17	23	10					
Annul° / Aban	0/1	0	0	0	0/2/0	0/2/0	0/5/0	0					
En cours	26	22	5	7	23	37	35	32					
FORMATION CONTINUE													
Parcours Continu (option 3)													
Certificats	BC1	BC2	BC3	BC4	BC5	BC6							
Inscrits 19/20	11	11	11	11	11	11							
Validés 19/20	10	9	8	8	7	8							
Aban / NP	0 / 1	0 / 1	1 / 2	1 / 2	1 / 1	1 / 2							
Inscrits 20/21	14	14	13	13	14	14							
En cours	14	14	13	13	14	14							
Titres à Finalités Professionnel	Mention animateur des Pratiques Socio-Educatives et Sociétales					Mention Entraîneur Territorial							
Validés 19/20	8 mentions validées au jury plénier IFFE					7 mentions validées au jury plénier IFFE							
Pér° Emploi	70%					70%							
En cours	13					14							

Annul° : Annulation si le stagiaire avertit avant d'entrer en formation, formation non facturée

Aban : Abandon si le stagiaire arrête en cours de formation, facturation établie

NV : Non validés, le stagiaire doit se réinscrire en formation et son parcours est repositionné en fonction des besoins

NP : Non présentation à la certification

La ligue de Normandie a été la première de France avec la Bretagne à proposer des candidats aux titres à finalité professionnelle de niveau 4 auprès du jury plénier de l'IFFE. Les 8 stagiaires proposés ont tous été validés et ont reçu leur diplôme, félicitations à eux pour leurs parcours et aux structures qui en majorité se sont engagés dans la pérennisation de ces emplois, de l'apprentissage vers l'emploi aidé par l'ANS. Un candidat a choisi un autre avenir professionnel et a abandonné la formation, deux autres ne se sont pas présentés à toutes les certifications donc n'ont pas été proposés au jury final.

## Saison 2021/2022

Les inscriptions sur la saison prochaine se feront sur la plateforme « Campus des handballeurs » pour les raisons abordées ci-dessus. Ceci ouvre la voie incontournable de la digitalisation certes, mais aussi de la transparence au regard des exigences affichées pour les formations et le fonctionnement des organismes de formation comme évoqué pour la démarche QUALIOPI.

Les « recyclages » : Pour cette saison et en raison du contexte sanitaire, seulement deux SETT (Séances et Echanges à Thématique Technique valant pour circonstance de recyclage) ont pu avoir lieu. Le premier à Deauville avec l'intervention de Frédéric Bougeant et le second sur la pratique du Beach Handball.

Pour la saison à venir, c'est un dispositif complexe qui pose question car il prétend réactiver des compétences déjà acquises et qui rentre difficilement dans le champ de la formation. Si elle peut être perçue comme une formation professionnelle continue et que l'organisme perçoit une prestation, on doit donc évaluer les compétences visées, ce qui interroge puisque le stagiaire est déjà titulaire de ces compétences. Au regard du caractère exclusivement fédéral ou territorial de valider périodiquement une personne placée auprès d'une structure, et s'agissant de ses diplômes, il convient dans le cadre de cette formation professionnelle continue de réfléchir les programmes de ces formations. Dans le contexte de la démarche QUALIOPI il s'agit de proposer deux possibilités :

- placer les recyclages au cœur d'un processus de formation professionnelle continue payant, ce qui signifie faire reconnaître et adapter des compétences exigées par la CMCD territoriale.
- placer les recyclages au cœur d'une logique d'évènements gratuits qui auraient pour but de donner plutôt une couleur territoriale à des ambitions, des convictions ou des orientations techniques ou d'animation. Celles-ci ayant pour objectif de cultiver une identité territoriale où l'on reconnaît la participation de la structure.

La réflexion est ouverte et nous devons dès la rentrée proposer ces temps en adéquation avec la CMCD, les besoins des clubs, l'exigence des obligations faites aux organismes de formation.

## Projet Acad'Hand

Depuis le séminaire à la Fédération Française de Handball en 2019 un groupe de travail avec les CPD EPS normands se réunit périodiquement pour élaborer un livret Hand à 4 en direction du cycle 3 des écoles élémentaires. Une longue collaboration qui doit permettre d'accompagner les professeurs des écoles dans la mise en place de cycles d'apprentissage des compétences attendues grâce aux vertus sportives et citoyennes de cette pratique.



## Les perspectives

La priorité est de finaliser les formations en cours et faire passer les certifications avant décembre 2021 :

Formation modulaire			Formation continue		
Modules	Séquences restantes et durée		Modules	Séquences restantes et durée	
Module 1	1 demi-journée de pratique	5 h	Module 1	Réalisé	
Module 2	1 demi-journée	5 h	Module 2	Réalisé	
Module 3	1 journée	7 h	Module 3	Réalisé	
Module 4	1 journée	7 h	Module 4	Réalisé	
Module 5	Travail à distance	3 h	Module 5	2 travaux à distance	5 h
Module 6	2 journées en présentiel + TAD	17 h	Module 6	2 journées en présentiel + TAD	19 h
Module 7	4 journées en présentiel + TAD	30 h	Module 7	3 journées en présentiel + TAD	25 h
Module 8	4 journées en présentiel + TAD	18 h	Module 8	2 journées en présentiel + TAD	18 h
Module 9	4 journées en présentiel + TAD	18 h	Module 9	2 journées en présentiel + TAD	18 h
Module 10	1 demi-journée + TAD	7,5 h	Module 10	1 demi-journée + TAD	5,5 h
Module 11	4 journées en présentiel + TAD	40 h	Module 11	7 journées en présentiel + TAD	73 h
Module 12	4 journées en présentiel + TAD	40 h	Module 12	1 journée en présentiel + TAD	15 h
Module 13	Suivis + TAD	8 h	Module 15	2 journées en présentiel + TAD	20 h
			Module 16	2 journées en présentiel + TAD	20 h

## La formation Animateur de formation et des tuteurs :

Depuis la livraison tardive en décembre des référentiels sur ces formations, compte tenu du trop faible nombre d'inscriptions et du temps crucial manquant pour développer cette offre, nous n'avons pas encore débuté ces formations. Une invitation à des personnes ciblées pour ces deux formations va être envoyée courant juin de manière à ce que nous soyons prêt à fonctionner dès la rentrée.

## Les parcours VAE :

Etant donné les échéances importantes à réaliser d'ici l'audit QUALIOPi et de manière à déjà stabiliser ce que l'on met en place, nous espérons pouvoir mettre en route ce parcours en début d'année 2022.

**Intégrité :** deux nouveaux modules vont faire leur apparition, dont le premier devenu obligatoire pour les stagiaires en formation continue.

- Agir pour prévenir et traiter les comportements à risque
- Ethique, valeurs et vertus du vivre-ensemble

De fin août à décembre quatre temps de formation seront prévus pour les stagiaires de la formation continue. Nous espérons pouvoir mettre en place une demi-journée consacrée à une information sur les violences dans le sport en invitant « colosse aux pieds d'argile » et en y invitant les encadrants des structures d'entraînement et autres acteurs territoriaux sollicités dans le plan de lutte contre les violences dans le sport.

## **Plan Territorial de Formation et de l'Emploi**

Lors du dernier séminaire IFFE/ITFE à la fédération en mars 2021, parmi les points abordés ont été évoqués les Plans Territoriaux des ligues et surtout nous concernant, les Plans Territoriaux de Formation et de l'Emploi (PTFE). Ces projets horizon 2024 sont aussi bien des étapes structurantes pour nos ligues, mais aussi des moyens de rassembler les acteurs autour des besoins, adaptations, innovations et projections à avoir sur nos territoires. La première étape amorcée par Nicolas Marais en juillet 2020 avec les salariés de la ligue et des comités (missions ITFE) se poursuivra dès cet été pour poursuivre et écrire ce projet.

## **Rapprochement avec les acteurs normands du développement des pratiques, de l'Elite et de l'Emploi**

Il faut reconnaître que ces deux saisons n'ont pas été de tout repos et surtout que les liens prévus n'ont pu se mettre en place comme nous le souhaitions. Nous désirons au plus vite, mais le respect du contexte et des mesures sanitaires, retrouver les différents acteurs normands et pouvoir partager avec eux pour dessiner les contours de nos projets d'avenir et nos coopérations. L'ITFE est encore jeune et nous déployons le maximum possible actuellement, mais avec une sincère ambition d'être plus près des besoins des apprenants et des employeurs. Les priorités dès la saison prochaine seront de recenser et de travailler avec :

- les employeurs désireux de se rassembler pour échanger sur les bonnes pratiques et le tutorat
- les développeurs de pratiques qui peuvent accueillir et devenir des sites de formation occasionnels comme permanents
- les développeurs de pratiques d'excellence dans l'entraînement qui peuvent aussi accueillir et enrichir les échanges autour des problématiques techniques qui séduisent et font grandir nos entraîneurs.

Alors à bientôt sur les terrains !

Eric Robin  
Conseiller Technique Fédéral  
Coordonnateur ITFE